

Demande d'une attestation de capacité professionnelle

I. Renseignements concernant le demandeur

Nom :

Prénom (s) :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Adresse de correspondance :

Rue et n° :

Code postal :

Commune :

Pays :

Votre demande d'attestation de capacité professionnelle concerne-t-elle une demande d'attestation d'accès à la profession de transporteur de marchandises par voie navigable ?

oui – non (biffer la mention inutile).

Si oui, à quel nom a-t-elle été introduite ?

Nom de l'entreprise en personne physique :

OU

Nom de l'entreprise en personne morale :

II. Documents à transmettre

- Une photocopie de votre carte d'identité ;
- Une photocopie du certificat de qualification relatif aux connaissances de gestion de base et du certificat de qualification de sixième année de l'enseignement secondaire – orientation batellerie de l'école polytechnique de Huy, obtenu après le 29/06/1999 ;

OU

- La déclaration relative à la capacité professionnelle basée sur une expérience professionnelle acquise au sein d'une entreprise autre que votre entreprise signée. Celle-ci est disponible sur le site internet du guichet de la navigation sous la rubrique « Attestations nécessaires aux entreprises de transport de navigation intérieure ».

Elle doit être accompagnée de l'attestation d'accès à la profession de l'entreprise et de l'attestation de capacité professionnelle.

OU

- La déclaration relative à la capacité professionnelle basée sur une expérience professionnelle acquise au sein de votre entreprise signée. Celle-ci est disponible sur le site internet du guichet de la navigation sous la rubrique « Attestations nécessaires aux entreprises de transport de navigation intérieure ».

Elle doit être accompagnée de l'attestation d'accès à la profession de l'entreprise et de l'attestation de capacité professionnelle.

III. Transmission de la demande

Celle-ci peut-être transmise :

- par mail à l'adresse : guichet.navigationsp.wallonie.be ;
- par courrier à l'adresse : Service public de Wallonie
Guichet de la Navigation
Rue du Canal de l'Ourthe, 9
4031 Angleur ;
- sur place : rue du Canal de l'Ourthe, 9
4031 Angleur
Les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30.

Date de la demande :

Signature du demandeur :